

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue à la salle des sessions du conseil municipal tenue le 2 juin 2020 à 20 h, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lapointe.

Sont présents:

Monsieur le maire, Guy Lapointe

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Alain Joubert
Nathalie Lavoie
Ghyslain Phaneuf
Claude Larocque
Barbara Beugger
Mathieu Beaudry

Est également présente à la séance, madame:

Cynthia Bossé, directrice générale

1. Séance ordinaire

Les membres présents à l'ouverture de la séance forment quorum. La séance est ouverte par le maire à 20 h.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers:

QUE soit adopté l'ordre du jour tel que déposé;

QUE soit laissé ouvert le point « varia » à tout sujet d'intérêt public;

QUE soient ajoutés les items suivants :

- 10.1 Achat d'un nouvel ordinateur pour la directrice générale;
- 10.2 Reconduction du contrat de monsieur Patrick Lapalme pour la période hivernale 2020-2021;
- 10.3 Entretien des chemins d'hiver, déneigement et déglçage des chaussées pour le secteur non rural « Des Montées » de la Municipalité;
- 10.4 Adoption du nouvel organigramme municipal.

ADOPTÉE

163-06-2020

1.2 Adoption des délibérations de la séance régulière du 5 mai 2020 et de l'ajournement du 12 mai 2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les délibérations de la séance régulière du 5 mai 2020 et de l'ajournement du 12 mai 2020.

ADOPTÉE

2. Dépôt de document

Le document suivant est déposé :

1. Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du 22 avril 2020.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du document déposé.

3. Finances

3.1 Comptes à payer

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soient approuvés les comptes à payer du mois de mai 2020 d'une somme de 229 866,10 \$ et que soient entérinés les comptes payés durant ledit mois pour une somme de 58 691,88 \$.

ADOPTÉE

3.2 Dépôt et présentation du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019

Le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe est déposé. Les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

La directrice générale en fait lecture à l'assistance.

Le rapport sera distribué à toutes les adresses du territoire uptonnais par un publipostage.

ADOPTÉE

164-06-2020

- 3.3 Autorisation de paiement pour la firme Les Services exp inc. pour des services professionnels relativement à la réfection de ponceaux et travaux de voirie sur diverses routes
-

165-06-2020

CONSIDÉRANT QUE la firme Les Services exp inc. a été mandatée, selon la résolution numéro 372-10-2018 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de ponceaux et de voirie;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 551399 de la firme datée du 24 avril 2020 au montant de 400,00 \$, plus les taxes applicables, couvrant le mandat supplémentaire pour le contrôle qualitatif;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 543008 de la firme datée du 11 mars 2020 au montant de 751,50 \$, plus les taxes applicables, pour les plans et devis à 100%;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 555020 de la firme datée du 27 mai 2020 au montant de 1 297,44 \$, plus les taxes applicables, pour la surveillance au bureau de 8%;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisé le paiement des factures numéro 551399, numéro 543008 et numéro 555020 de la firme Les Services exp inc. au montant de 2 448,94 \$, plus les taxes applicables;

QUE soit affecté au paiement de la facture, le Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme de réhabilitation du réseau routier du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

- 3.4 Autorisation de paiement pour la firme Justin Viens Architecture en lien avec des services professionnels d'architecture pour l'agrandissement de la caserne
-

166-06-2020

CONSIDÉRANT QUE le mandat pour la réalisation d'une étude préparatoire et des documents conceptuels a été attribué la firme Justin Viens Architecture;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 30256 d'un montant de 11 336,54 \$, incluant les taxes applicables, couvrant l'étude préparatoire et les documents concepts;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser, au budget courant, le paiement de la facture numéro 30256 d'un montant de 11 336,54 \$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

- 3.5 Autorisation de paiement à la Fédération québécoise des municipalités pour des services professionnels concernant la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc
-

167-06-2020

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a été mandatée, selon la résolution numéro 038-02-2020 pour la fourniture de services professionnels en recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 1374 au montant de 2 619,50 \$, plus les taxes applicables, pour les services professionnels au 31 mars;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 1440 au montant de 806,00 \$, plus les taxes applicables, pour les services professionnels au 30 avril;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le projet de devis pour fins de vérifications;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a soumis les journaux de travaux associés aux activités mentionnées à ladite facture;

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers :

QUE soit autorisé le paiement de la facture 1374 et la facture 1440 au montant de 3 425,50 \$, plus les taxes applicables;

QUE pour pourvoir au paiement de cette facture soit utilisée la contribution versée par le MAMH dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

ADOPTÉE

- 3.6 Autorisation de paiement pour la firme Shellex pour des services professionnels d'ingénierie concernant la rue des Érables
-

168-06-2020

CONSIDÉRANT QUE le mandat pour la réalisation des travaux de drainage et d'analyse d'opportunité d'un traitement de surface sur la rue des Érables a été attribué la firme Shellex;

CONSIDÉRANT LA facture numéro 13422 d'un montant de 4 900,00 \$, plus les taxes applicables, couvrant les relevés terrains complets et une partie de la mise en plan et scénario de drainage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser, au budget courant,

le paiement de la facture numéro 30256 d'un montant de 4 900,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

4. Administration

4.1 Mandat pour révision des services informatiques

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 132-05-2020 concernant la révision des services informatiques;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Rive-Tech Informatique inc. a recommandé l'ajout d'un serveur pour sauvegarder les données du programme PG Solutions au montant de 4 254,04 \$, incluant les taxes, une garantie et la licence Microsoft Windows;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise recommande l'acquisition d'un nouveau routeur garantissent une meilleure protection contre les attaques malveillantes et les points d'accès illicites au montant de 1 195,73 \$, incluant les taxes et l'installation;

CONSIDÉRANT QU'afin de permettre la connexion à distance sécurisée l'entreprise recommande l'utilisation de licence Windows 10 pro au montant de 959,96 \$, incluant les taxes et la mise à jour des postes;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Cynthia Bossé, a accepté les recommandations de l'entreprise totalisant la somme au montant de 6 409,73 \$, incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, **APPUYÉ** par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE soit entériné l'achat d'un serveur, d'un routeur et l'utilisation de licence Windows 10 pro au montant de 6 409,73 \$, incluant les taxes;

QUE soit validé à priori l'achat pour le routeur.

ADOPTÉE

4.2 Renouvellement de l'adhésion au Réseau d'Information Municipale (RIMQ)

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la cotisation de la municipalité auprès du RIMQ est arrivé à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite renouveler l'adhésion au RIMQ pour l'année 2020;

169-06-2020

170-06-2020

IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de renouveler l'adhésion au Réseau d'Information Municipale du Québec au coût de 327,68 \$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

5. Sécurité incendie et sécurité civile

5.1 **Rapport d'activité du Service de sécurité incendie du mois de mai 2020 et les prévisions des dépenses du mois de juin 2020**

171-06-2020

Le rapport du Service de sécurité incendie pour le mois d'avril 2020 ainsi que les prévisions des dépenses pour le mois de mai 2020 sont déposés. Les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soit approuvé, pour le mois de juin 2020, un budget de 2 795,00 \$, plus les taxes applicables, pour le Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE

5.2 **Autorisation de formation et d'accompagnement de la firme Prudent Groupe Conseil**

172-06-2020

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 120-04-2019 acceptant l'offre de services pour la révision du plan municipal de sécurité civile de la Municipalité, le portail de sécurité civile REZILIO et la solution numérique « Comalerte » de l'entreprise Prudent Groupe Conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prévoir de la formation ainsi que de l'accompagnement pour l'adjointe à la direction qui sera responsable du maintien du Plan municipal de sécurité civile (PMSC);

CONSIDÉRANT L'offre de prix de l'entreprise pour deux formations et une banque d'heure de 26 heures d'accompagnement pour le responsable du PMSC au montant de 3 200,00 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soit approuvé l'offre de prix de l'entreprise Prudent Groupe Conseil au montant de 3 200,00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

- 5.3 Renouvellement de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle et de réponse automatique pour la protection contre l'incendie avec les Municipalités de Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Liboire
-

173-06-2020

CONSIDÉRANT L'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie signée le 8 juin 2000 avec les municipalités de Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Liboire;

CONSIDÉRANT LA nécessité de renouveler cette entente;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE ce conseil est favorable au renouvellement de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle et de réponse automatique pour la protection contre l'incendie;

QUE messieurs Alain Joubert et Mathieu Beaudry fassent partie du comité afin de faire une recommandation au conseil municipal.

ADOPTÉE

6. Transport et voirie

- 6.1 Prévion des dépenses aux travaux publics pour le mois de juin 2020
-

174-06-2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que soit approuvé, pour le mois de juin 2020, un budget de 36 262,00 \$, plus les taxes applicables, pour les travaux à exécuter par le Service des travaux publics.

ADOPTÉE

- 6.2 Fourniture d'abrasif pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021
-

175-06-2020

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser la directrice générale, madame Cynthia Bossé, à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021.

ADOPTÉE

- 6.3 Préparation des plans et devis pour le Programme d'aide à la voirie locale
-

Ce point est retiré.

- 6.4 Achat et installation d'un distributeur de sacs à excréments de chiens
-

176-06-2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser l'achat d'un distributeur de sacs à excréments de chiens pour une somme totale approximative de 500,00 \$, plus les taxes applicables, devant être installé à l'entrée du Parc nature de la région d'Acton.

ADOPTÉE

- 6.5 Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale concernant la réfection de la chaussée du 20^e Rang et du 21^e Rang
-

Ce point est retiré.

7. Hygiène du milieu

- 7.1 Soutirage et valorisation des boues des étangs aérés pour 2020
-

177-06-2020

CONSIDÉRANT QUE le devis actuel pour le soutirage et valorisation des boues des étangs aérés nécessite une révision;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater une firme pour revoir le devis pour le soutirage et valorisation des boues des étangs aérés et à attribuer le contrat de services professionnels.

ADOPTÉE

- 7.2 Offre de prix pour le recyclage en milieu agricole de biosolides déshydratés
-

178-06-2020

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la résolution numéro 155-05-2020 puisque l'offre de l'entreprise SOLINOV inc. est plus avantageuse que celle de l'entreprise Terrapure environnement inc.;

CONSIDÉRANT QU'il y avait une erreur substantielle sur les tarifs de l'entreprise Terrapure environnement inc.;

CONSIDÉRANT L'offre de services de l'entreprise SOLINOV inc. au montant de 25 495,00 \$, plus les taxes applicables, comprenant le coût des services professionnels et les coûts de chargement et de transport des biosolides des sacs numéro 1 et numéro 2;

CONSIDÉRANT LE *Règlement numéro 2019-314 sur la gestion contractuelle;*

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Cynthia Bossé, a accepté l'offre de services de l'entreprise SOLINOV inc. puisque les travaux de disposition des boues de sacs géotubes sont prioritaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Joubert, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE soit modifiée la résolution numéro 155-05-2020;

QUE soit entérinée l'acceptation de l'offre l'entreprise SOLINOV inc. au montant de 25 495,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE la dépense soit affectée au budget courant.

ADOPTÉE

7.3 Autorisation d'un budget supplémentaire pour la reprise de l'étude préliminaire pour la station d'épuration

CONSIDÉRANT QUE les estimations des coûts des technologies prévus à l'étude préliminaire pour la station d'épuration ont été sous-estimées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire approuver la nouvelle technologie d'étang et de revoir les coûts de l'ensemble des ouvrages, ainsi la Municipalité doit produire une nouvelle étude préliminaire;

CONSIDÉRANT L'offre de la firme Shellex pour la révision de l'étude et la réévaluation de l'ensemble du projet (nombre de station de pompage, longueur de conduite et type de traitement) au montant d'environ 10 000,00 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE soit mandatée la firme Shellex pour la révision de l'étude préliminaire et la réévaluation du projet au montant approximatif de 10 000,00 \$, plus les taxes applicables;

QUE soit utilisé pour pourvoir au paiement des services professionnels le Programme de la taxe sur l'essence et de la

contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) ou le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), selon le cas.

ADOPTÉE

- 7.4 Autorisation d'une banque d'heures de services professionnels pour la firme Shellex
-

180-06-2020

CONSIDÉRANT LE nombre de projets importants à venir;

CONSIDÉRANT LA pertinence de se doter d'une banque d'heures de services professionnels;

CONSIDÉRANT L'offre de services professionnels de la firme Shellex pour une banque de 25 heures;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accorder une banque de 25 heures pour des services professionnels à la firme Shellex.

ADOPTÉE

8. Loisirs, culture et vie communautaire

- 8.1 Présentation du projet de budget révisé pour le service loisirs, culture et vie communautaire
-

181-06-2020

CONSIDÉRANT QU'en raison de la situation actuelle concernant la COVID-19 certains projets du service loisirs, culture et vie communautaire ne pourront être réalisés;

CONSIDÉRANT LES exigences du gouvernement pour la tenue du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michael Bernier, coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales, a présenté projet de budget révisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par monsieur Claude Larocque et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter le projet de budget révisé du service loisirs, culture et vie communautaire.

ADOPTÉE

- 8.2 Dépôt du registre de dons et commandites
-

Le registre de dons et commandites remis selon la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus de la Municipalité d'Upton* est déposé et les membres du Conseil municipal en prennent connaissance.

182-06-2020

8.2.1 Appui financier à la Société canadienne du cancer

CONSIDÉRANT LA demande d'aide financière de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer sont parmi les plus vulnérables et risquent davantage d'avoir des complications graves si elles contractent la COVID-19;

CONSIDÉRANT LA *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus* de la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'autoriser un don à la Société canadienne du cancer, au montant de 50,00 \$.

ADOPTÉE

183-06-2020

8.2.2 Appui financier à la Fondation Mira

CONSIDÉRANT LA demande d'aide financière de la Fondation Mira;

CONSIDÉRANT QUE leurs événements de financement prévus en 2020 doivent être annulés, ce qui a des répercussions financières;

CONSIDÉRANT LA *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus* de la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité de la conseillère et des conseillers d'autoriser un don à la Fondation Mira, au montant de 100,00 \$.

ADOPTÉE

184-06-2020

8.3 Délégation des membres ordinaires à l'assemblée générale de la Société culturelle du Lys inc. (SCL) et pour agir au sein de son Conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée générale annuelle de la Société culturelle du Lys inc. (SCL) aura lieu en août prochain;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, conformément aux règlements généraux de la société, de déléguer les membres ordinaires représentant la Municipalité d'Upton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE monsieur Guy Lapointe ainsi que mesdames Barbara Beugger, Nathalie Lavoie et Cynthia Bossé soient délégués comme membres ordinaires de la Société culturelle du Lys inc. et aux fins de son assemblée générale annuelle ainsi que pour agir au sein du conseil d'administration dudit organisme, advenant qu'ils y soient élus par les membres;

QUE soient désignés pour siéger au Conseil d'administration de la Société culturelle du Lys inc., monsieur Guy Lapointe, ainsi que mesdames Barbara Beugger et Cynthia Bossé;

QU'en cas d'absence de l'un d'eux, monsieur Ghyslain Phaneuf agisse en tant que substitut.

ADOPTÉE

8.4 Budget pour le concours « Maisons Fleuries »

CONSIDÉRANT L'acceptation du budget révisé pour le service des loisirs, culture et vie communautaire;

CONSIDÉRANT LA demande du coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales, pour approuver le budget pour le concours « Maisons Fleuries »;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 2 610,00 \$, taxes nettes, a été prévue au budget 2020 pour ce projet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par madame Barbara Beugger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver la demande du coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales.

ADOPTÉE

9. Urbanisme

9.1 Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois de mai 2020

Le rapport du service d'inspection pour le mois de mai 2020 a été déposé et les membres du conseil municipal en prennent connaissance.

9.2 Procédure de remplacement pour les assemblées publiques par une consultation écrite et abrogation de la résolution numéro 145-05-2019

Ce point est reporté à l'assemblée ordinaire du 7 juillet 2020.

10. Divers

186-06-2020

10.1 Achat d'un nouvel ordinateur pour la directrice générale

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE soit autorisé l'achat d'un nouveau poste de travail, pour le bureau municipal, et ce, selon la soumission déposée par l'entreprise Christian Gilbert – Informatique au montant de 1526,74 \$, incluant les taxes applicables et la configuration de celui-ci;

QUE la dépense soit affectée au budget courant.

ADOPTÉE

187-06-2020

10.2 Reconduction du contrat de monsieur Patrick Lapalme pour la période hivernale 2020-2021

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure une entente quinquennale avec monsieur Patrick Lapalme relativement au déneigement, au déglçage et la garde des chemins d'hiver;

CONSIDÉRANT LE projet d'entente soumis par la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères :

QUE soit conclu avec monsieur Patrick Lapalme, pour une durée de cinq ans une entente, et ce, conformément au projet soumis;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit mandatée pour signe ladite entente.

ADOPTÉE

10.3 Entretien des chemins d'hiver, déneigement et déglçage des chaussées pour le secteur non rural « Des Montées » de la Municipalité

Ce point est retiré.

188-06-2020

10.4 Adoption l'organigramme municipal

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de produire officiellement l'organigramme municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

QUE d'adopter l'organigramme municipal daté du 2 juin, tel que soumis au conseil;

QUE celui-ci soit distribué à chaque employé de la Municipalité;

QU'il soit publié sur le nouveau site internet de la Municipalité.

ADOPTÉE

11. Période de questions

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

12. Correspondance

189-06-2020

CONSIDÉRANT QUE les élus ont reçu la correspondance plus de 72 heures avant la présente assemblée, dispense de lecture est faite;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères d'admettre que chaque membre du conseil municipal a pris connaissance de la correspondance qui lui était adressée pendant le mois de mai 2020.

ADOPTÉE

13. Levée de la séance

190-06-2020

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf, APPUYÉ par madame Nathalie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères que la séance soit levée à 20h26.

ADOPTÉE

Guy Lapointe
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale

Je, Guy Lapointe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et de toutes les résolutions qu'il

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.

contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.